

Conditions Générales de Prestation de Services (CGPS)

Identité du Prestataire :

Entrepreneur Individuel (EI) : Alice BAILLARGEAUX

Nom commercial : *English with Alice*

Adresse : 67 rue St Jacques, Angers 49100

Téléphone : 06 31 02 06 69

Email : alice.baillargeaux@gmail.com

Numéro SIRET 98056007200012

Déclaration SAP980560072 du 9 décembre 2023

Description du service :

Le Prestataire propose des cours particuliers d'anglais dispensés au domicile du Client. Ils sont adaptés aux besoins spécifiques de l'élève, couvrant divers aspects de la langue anglaise tels que la grammaire, le vocabulaire, la compréhension écrite et orale, et la pratique de la conversation.

Exécution de la prestation :

Les cours auront lieu aux jours et heures convenus entre le Prestataire et le Client. Tout changement de planning devra faire l'objet d'un accord mutuel préalable et écrit (email ou sms) entre les deux parties.

Prix de la prestation :

Le tarif horaire est fixé à 35€ TTC, incluant la préparation du cours, sa réalisation et les frais de déplacement. Ce dernier est susceptible d'être révisé une fois par an par le Prestataire, sous réserve d'un préavis minimum de 1 mois et de l'acceptation du Client. Conformément à la déclaration Services à la Personne (SAP) effectuée par le Prestataire, le Client peut bénéficier de 50% de crédit d'impôt sur ses dépenses de cours particuliers à domicile, sous réserve de remplir les conditions requises et de se conformer aux réglementations fiscales en vigueur en France.

Modalités de règlement :

Le paiement s'effectue par virement bancaire, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture mensuelle récapitulant le nombre d'heures de cours dispensés dans le mois. En cas de retard de paiement, des pénalités de 5% par jour seront appliquées et exigibles par le Prestataire. Si vous optez pour l'Avance immédiate du crédit d'impôt, le reste à charge (17,5€ de l'heure) vous sera prélevé par l'URSSAF après acceptation de la demande de paiement mensuelle.

Conditions d'annulation :

Le Client doit informer le Prestataire par écrit (email ou sms) de toute modification ou annulation de prestation au moins 24 heures avant le début prévu. Dans le cas contraire, la prestation sera due et facturée. De la même façon, au-delà d'un délai d'attente de 15 minutes ou en cas

d'absence du Client le jour d'une prestation, cette dernière sera due et facturée. Une prestation de remplacement pourra être planifiée en fonction de l'emploi du temps des deux parties, mais aucun motif ne pourra justifier le remboursement d'une prestation manquée.

Préférences de communication

« Afin de préserver un équilibre entre ma vie professionnelle et personnelle, je vous informe que mes horaires de travail et de communication sont du lundi au vendredi, de 9h à 21h. En dehors de ces plages horaires, et particulièrement le week-end, je vous remercie de bien vouloir reporter vos SMS et emails au prochain jour ouvré, sauf en cas d'urgence (comme une annulation de cours). Je vous remercie pour votre compréhension et votre coopération. »

Propriété intellectuelle :

Tous les documents, matériels et créations originales produits par le Prestataire demeurent sa propriété exclusive et ne peuvent être reproduits, distribués ou utilisés à des fins commerciales sans son autorisation écrite préalable. Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou de licence sur les documents et les matériaux fournis par le Prestataire.

Protection des données personnelles :

Le Prestataire s'engage à respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) concernant la collecte, le traitement et la protection des données personnelles. Les données collectées seront utilisées exclusivement aux fins convenues avec le Client et ne seront pas divulguées à des tiers sans son consentement explicite, sauf obligation légale. Le client dispose des droits d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire. Des mesures de sécurité sont mises en place pour protéger les données, mais leur sécurité absolue sur Internet ne peut être garantie.

Médiation et litiges :

Les deux parties s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion du présent contrat. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, le Prestataire propose un dispositif de médiation de la consommation : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION. En cas de litige, le Client peut déposer une réclamation sur le site <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM MÉDIATION CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération 42400 Saint-Chamond.

Droit applicable et tribunal compétent :

Les présentes Conditions Générales de Prestation de Services (CGPS) sont régies par le droit français. En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, les parties s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du lieu où est situé le siège social du Prestataire, sauf disposition contraire impérative de la loi.